

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 007-2014

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2013.1695

Déposée le: 23.12.2013

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 23.01.2014

N° d'ACE: du

Direction: Direction de l'instruction publique

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Lehrplan 21: un concentré de bureaucratie inutilisable

Le Conseil-exécutif est chargé d'engager de nouvelles négociations pour réformer partiellement Harmos et de faire en sorte que :

1. le Lehrplan 21 soit intégralement retravaillé ;
2. des enseignants et enseignantes des écoles urbaines et rurales de différents niveaux soient impliqués dans le réexamen du Lehrplan 21 ;
3. le Lehrplan 21 serve d'outil pratique de coordination de la formation et propose un petit nombre d'objectifs annuels concrets et vérifiables ;
4. le modèle scolaire intégratif ne soit pas introduit à grande échelle et que l'école enfantine ne soit pas transformée en véritable école ;
5. l'acquisition de compétences reste limitée aux compétences personnelles, scolaires et sociales ;
6. la production de nouveau matériel didactique soit suspendue ;

7. une seule langue étrangère soit enseignée pendant les six premières années d'école primaire ;
8. l'apprentissage d'une seconde langue étrangère soit facultatif ;
9. les enseignants et enseignantes d'école enfantine et des premières années d'école primaire disposent des qualifications nécessaires à l'enseignement de toutes les disciplines artistiques (chant et musique, mouvement et sport, travaux manuels) ;
10. les TIC et les médias ne fassent pas l'objet d'un enseignement spécifique obligatoire.

Développement :

Le Lehrplan 21 est un pavé de 557 pages de charabia théorique. C'est pourquoi tant le corps enseignant que les parents ont formulé les demandes ci-dessus. Le nouveau plan d'études doit impérativement respecter la tradition fédéraliste suisse et présenter des objectifs clairs qui garantissent la plus grande autonomie possible aux cantons dans leur réalisation concrète. Le plan d'études doit contenir des objectifs d'apprentissage annuels dans chaque discipline. Le temps consacré aux exercices et à l'assimilation de la matière traitée ne doit pas être rogné par des évaluations de compétences confuses et chronophages. Il faut accorder la priorité à la lecture, à l'écriture et au calcul (règle de trois, etc.), compétences indispensables dans la vie et au travail.

La pédagogie du développement et la pédagogie révèlent qu'il faut rayer du Lehrplan 21 le modèle scolaire intégratif, promu au nom de l'hétérogénéité et aujourd'hui fortement critiqué, même dans le milieu scientifique, et le projet de transformation de l'école enfantine en véritable école.

Le modèle pédagogique prescrit par le Lehrplan 21, dans lequel on inculque aux élèves des dispositions et des attitudes, est contraire à l'idée généralement admise selon laquelle l'école devrait d'abord se concentrer sur la transmission de connaissances, le développement d'aptitudes et de capacités, tandis que les parents seraient responsables de l'éducation sociale et individuelle. Les valeurs sociales libérales et démocratiques et leurs fondements occidentaux et chrétiens ne doivent en revanche pas être négligés. Il faut accorder beaucoup plus de place au contexte culturel et historique de la Suisse en histoire, en géographie et en religion, comme en musique et en sport.

Le Lehrplan 21 tout entier se focalise trop sur les langues. L'apprentissage précoce des langues étrangères proposé par le Lehrplan 21 engage des ressources – du temps surtout – qui seraient nécessaires par exemple pour transmettre de solides connaissances d'allemand et enseigner les sciences naturelles. L'enseignement précoce des langues étrangères n'a pas donné de résultats visibles ou mesurables. Il faut impérativement évaluer soigneusement son utilité ainsi que ses coûts. L'harmonisation de l'enseignement des langues étrangères a en outre échoué.

Les TIC occupent une place de choix dans le Lehrplan 21 en tant que thème interdisciplinaire. Les moyens de communication électroniques modernes font certes partie de notre réalité. L'école ne peut pas rester à l'écart. C'est justement pour cela que l'informatique doit être gérée par le maître ou la maîtresse de classe. Donner aux élèves la possibilité d'utiliser les supports modernes sur des sujets choisis peut, selon les circonstances, être très bénéfique. Les moyens de communication modernes doivent cependant être considérés comme des outils, au même titre que le tableau, le rétroprojecteur ou un marteau. C'est la raison pour laquelle les TIC ne doivent pas constituer la substance du Lehrplan 21. Les communes et les cantons doivent pouvoir

décider librement d'utiliser les moyens de communication modernes car c'est à eux d'en payer les coûts.

Nous devons empêcher qu'une réforme aussi profonde et coûteuse n'entre dans notre école – un modèle de succès – par la petite porte d'un plan d'études.